

Jugement commercial 2023TALCH06/01154

Audience publique du jeudi, dix-neuf octobre deux mille vingt-trois.

Numéro de rôle TAL-2023-06342

Composition :

Maria FARIA ALVES, vice-présidente ;
Muriel WANDERSCHIED, juge ;
Paula GAUB, juge ;
Claude ROSENFELD, greffier.

Entre :

1. la société en commandite simple **A. SCS**, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée Z. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,
2. la société en commandite simple **B. SCS**, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée Z. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,
3. la société en commandite spéciale **C. SCSp**, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée W. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,
4. la société en commandite spéciale **D. SCSp**, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée W. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,
5. la société en commandite simple **E. SCS**, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée W. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,

6. la société en commandite simple **F. SCS**, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée Y. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,
7. la société en commandite spéciale **G. SCS**, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée V. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,
8. la société en commandite spéciale **H. SCSp**, établie et ayant son siège social à L- xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée V. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,
9. la société en commandite spéciale **I. SCSp**, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée U. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,
10. la société en commandite spéciale **J. SCSp**, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.XXX.XXX, représentée par son associé-gérant commandité actuellement en fonctions la société à responsabilité limitée U. SARL, établie et ayant son siège social à L-xxxx Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.XXX.XXX,

élisant domicile en l'étude de Maître F.B., avocat à la Cour demeurant à Luxembourg,

demandereses, comparant par Maître P.G., avocat à la Cour, en remplacement de Maître F.B., avocat à la Cour, les deux demeurant à Luxembourg,

et :

le groupement d'intérêt économique **LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS**, établi et ayant son siège social à L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro C24, représenté par son conseil de gérance actuellement en fonctions ;

défendeur, comparant par Madame S.G., juriste, munie d'une procuration écrite.

FAITS :

Par exploit de l'huissier de justice suppléant K.F., en remplacement de l'huissier de justice C.C. de Luxembourg, en date du 26 juillet 2023, les demanderesse ont fait donner assignation au défendeur à comparaître le mercredi, 16 août 2023 à 14.30 heures devant le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, chambre de vacation, siégeant en matière commerciale, Cité Judiciaire, Plateau du Saint- Esprit, 1er étage, salle C0.1.01, pour y entendre statuer sur le mérite de la demande contenue dans ledit exploit d'huissier ci-après reproduit :

L'affaire fut inscrite sous le numéro TAL-2023-06342 du rôle pour l'audience publique du 16 août 2023 devant la deuxième chambre, siégeant en matière commerciale, et remise à celle du 26 septembre 2023 devant la sixième chambre, siégeant en matière commerciale, audience lors de laquelle les débats eurent lieu comme suit :

Maître P.G., en remplacement de Maître F.B., donna lecture de l'acte introductif d'instance et exposa les moyens de ses parties.

Madame S.G. répliqua et exposa ses moyens.

Sur ce, le tribunal prit l'affaire en délibéré et rendit à l'audience publique de ce jour le

Jugement qui suit :

Faits

La société en commandite simple **A. SCS**, la société en commandite simple **B. SCS**, la société en commandite spéciale **C. SCSp**, la société en commandite spéciale **D. SCSp**, la société en commandite simple **E. SCS**, la société en commandite simple **F. SCS**, la société en commandite spéciale **G. SCSp**, la société en commandite spéciale **H. SCSp**, la société en commandite spéciale **I. SCSp** et la société en commandite spéciale **J. SCSp** (ci- après, ensemble, les « **Sociétés** ») ont procédé chacune, au dates indiquées ci-après, à un dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés, enregistré sous les références indiquées ci-après :

- pour la demanderesse sub 1) : Lxxxxxxx du 30 mars 2023,
- pour la demanderesse sub 2) : Lxxxxxxx du 30 mars 2023,
- pour la demanderesse sub 3) : Lxxxxxxx du 12 avril 2023,
- pour la demanderesse sub 4) : Lxxxxxxx du 12 avril 2023,
- pour la demanderesse sub 5) : Lxxxxxxx du 30 mars 2023,
- pour la demanderesse sub 6) : Lxxxxxxx du 30 mars 2023,
- pour la demanderesse sub 7) : Lxxxxxxx du 12 avril 2023,
- pour la demanderesse sub 8) : Lxxxxxxx du 15 avril 2023,
- pour la demanderesse sub 9) : Lxxxxxxx du 12 avril 2023, et
- pour la demanderesse sub 10) : Lxxxxxxx du 12 avril 2023

(ci-après, « **les Dépôts Litigieux** »).

Procédure

Par exploit d'huissier du 26 juillet 2023, les Sociétés ont fait donner assignation au groupement d'intérêt économique LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS (ci-après

« **LBR** ») à comparaître devant le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale.

Prétentions et moyens des parties

Les Sociétés demandent au tribunal d'ordonner au LBR d'annuler les Dépôts Litigieux. Elles requièrent encore l'exécution provisoire du jugement à intervenir, nonobstant opposition ou appel sur minute et avant l'enregistrement.

A l'appui de leur demande en annulation, qu'elles basent sur l'article 17bis du règlement grand-ducal du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises (ci-après, le « **Règlement de 2003** » et la « **Loi de 2002** »), les parties demanderesses font exposer que ces dépôts ont été faits par mégarde, alors qu'elles n'ont, vu leur forme sociale, pas l'obligation de déposer et publier des comptes annuels et que les informations contenues dans ces comptes annuels ne sont pas destinées au public.

LBR confirme avoir accepté les Dépôts Litigieux. LBR ne s'oppose pas à la demande en annulation formée par les parties requérantes mais donne à considérer que selon l'article 76 (2) de la Loi de 2002 « *les sociétés en commandite spéciale déposent auprès du registre de commerce et des sociétés une information à des fins statistiques pour laquelle la procédure de dépôt, la forme et le contenu sont déterminés par règlement grand-ducal* ». Or, dans la mesure où ledit règlement grand-ducal ferait défaut, les sociétés en commandite spéciale ne seraient pas soumises à une obligation légale de dépôt et de publication auprès du Registre de Commerce et des Sociétés.

LBR rappelle également qu'une société en commandite spéciale n'est pas dispensée d'office de déposer ses comptes annuels, cela serait uniquement dans le cas où leurs chiffres d'affaires hors TVA serait inférieur ou égal à 100.000.- EUR et où les associés indéfiniment responsables ne seraient pas des sociétés anonymes, des sociétés à responsabilité limitée, des sociétés en commandite par actions ou des sociétés de droit étranger ayant une forme comparable, ce en application de l'article 75 de la Loi de 2002.

LBR conclut dès lors qu'il lui soit enjoint le cas échéant d'annuler les Dépôts Litigieux et demande à ce que soit ordonné le dépôt de la décision judiciaire rendue dans les dossiers respectifs des Sociétés tenus au Registre de Commerce et des Sociétés et que les Sociétés soient condamnées aux frais et dépens de l'instance.

Appréciation

Le tribunal saisi est compétent pour connaître de la demande en application de l'article 21 (1) de la Loi de 2002.

L'article 17bis du Règlement de 2003 dispose : « *Tout formulaire ou document ayant fait l'objet d'un dépôt ne peut être modifié ou restitué que sur base d'une décision judiciaire portant injonction au registre de commerce et des sociétés* ».

Eu égard à cette disposition légale et vu l'accord des parties, il y a lieu d'enjoindre au LBR de modifier les Dépôts Litigieux en procédant à leur annulation.

Il y a encore lieu d'ordonner le dépôt du présent jugement dans les dossiers respectifs des Sociétés afin qu'il puisse servir de justificatif des dépôts Litigieux.

Le jugement commercial est exécutoire par provision de plein droit. L'exécution sur minute n'est pas prévue par l'article 567 du Nouveau Code de procédure civile.

Les frais et dépens sont à laisser à charge des parties requérantes, qui sont seules responsables du contenu des dépôts effectués auprès du LBR.

Par ces motifs :

le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, statuant contradictoirement,

reçoit la demande en la forme ;

la **déclare** fondée ;

ordonne au groupement d'intérêt économique LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS d'annuler le dépôt effectué le 30 mars 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx, le dépôt effectué le 30 mars 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx, le dépôt effectué le 12 avril 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx, le dépôt effectué le 12 avril 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx, le dépôt effectué le 30 mars 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx, le dépôt effectué le 30 mars 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx, le dépôt effectué le 12 avril 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx, le dépôt effectué le 15 avril 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx, le dépôt effectué le 12 avril 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx et le dépôt effectué le 12 avril 2023 enregistré sous la référence Lxxxxxxx ;

ordonne le dépôt du présent jugement dans les dossiers de la société en commandite simple A. SCS, la société en commandite simple B. SCS, la société en commandite spéciale C. SCSp, la société en commandite spéciale D. SCSp, la société en commandite simple E. SCS, la société en commandite simple F. SCS, la société en commandite spéciale G. SCSp, la société en commandite spéciale H. SCSp, la société en commandite spéciale I. SCSp et la société en commandite spéciale J. SCSp auprès du groupement d'intérêt économique LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS ;

dit qu'il n'y a pas lieu d'ordonner l'exécution provisoire sur minute du présent jugement ;

laisse les frais et dépens de l'instance à charge des parties demandereses.